



INSTITUT DE RECHERCHE EN ECONOMIE CONTEMPORAINE

ROBERT LAPLANTE

LES PRIX DE L'IREC 2017

Rapport du jury

Montréal le 12 juin 2018

IRÉC • 10 555 avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, (Québec) H4N 1L4
Tél.(514) 380-8916 • info@irec.quebec • www.irec.net

Cette nouvelle édition des Prix de l'IRÉC nous fournit, cette année encore, matière à admiration pour le travail et la persévérance dont ont fait preuve les lauréats. Nous avons encore une fois l'occasion d'apprécier ce que le travail intellectuel peut avoir de plus stimulant, de plus gratifiant. Les thèses de doctorat et les mémoires de maîtrise inscrits cette année au répertoire électronique de l'IRÉC viennent conforter les intentions premières qui ont justifié la création de ce Prix et du répertoire électronique qu'il permet d'enrichir : on y retrouve un échantillon formidable de la richesse et de la diversité des questionnements qui accroissent les connaissances dans le domaine de l'économie.

Le concours, comme chaque année, nous donne l'occasion d'apprécier des réalisations inspirantes, des exemples de rigueur intellectuelle, de créativité et de compétence qui laissent bien voir que la relève scientifique est au rendez-vous, aussi forte que prometteuse.

C'est toujours une tâche considérable et exigeante de faire le tri, d'évaluer les manuscrits et de les ordonner en fonction des critères d'une grille d'évaluation fondée sur les orientations de base et les exigences scientifiques associées à la mission de l'IRÉC. C'est avec beaucoup d'intérêt que le jury a fait lecture et évaluation des manuscrits: plus d'une soixantaine de travaux ont été soumis, poussant leurs interrogations et questionnements dans une multitude de directions, explorant de nombreuses avenues du domaine de la recherche sur l'économie, au sens large du terme.

Le jury de cette année est composé de Mme Andrée De Serres, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, de M. Alain Noël, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, de M. François St-Onge, économiste et professeur au Collège Bois-De-Boulogne et de M. David Rolland, chercheur à Télé université qui a préparé et rédigé les fiches d'analyse. J'ai agi à titre de secrétaire du comité.

Les travaux ont été évalués à l'aide d'une grille de pointage dont les principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport en relation avec la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC - en

particulier les liens société/économie, les rapports État-Marché, les comparaisons et échanges internationaux, les transformations des entreprises et des structures de production, etc.

On l'aura compris, une pareille grille nous découpait une tâche exigeante. La sélection a requis un bon effort de délibération de la part du jury qui en est arrivé à des résultats unanimes. Ces résultats nous ont permis d'identifier des travaux qui font honneur à la compétence de leurs auteurs en satisfaisant aux critères de rigueur qui font la crédibilité et la réputation des Prix de l'IRÉC en plus d'enrichir le champ scientifique. C'est avec fierté et la satisfaction du devoir accompli que nous rendons compte du succès de la présente édition.

LE PRIX 2017 DU MEILLEUR MEMOIRE DE MAITRISE

Le Prix 2017 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique de l'IRÉC est attribué à M. Jean-François Gauthier pour son mémoire intitulé : *Effet de barrières à l'entrée et de coopération sur la diminution des prix soumissionnés suite à l'effondrement d'un cartel : évidence provenant de l'industrie de la construction du Québec*. Son travail a été réalisé à HEC Montréal en

sciences de la gestion sous la direction des professeurs Robert Clark et Decio Coviello.

Le jury a beaucoup apprécié le travail de Jean-François Gauthier, un travail qui a su allier connaissance et rigueur, intérêt pour le bien commun et contribution à la vie de la cité. Ce mémoire a su faire des soubresauts de l'actualité et des conduites délinquantes d'un certain monde des affaires un matériau de première qualité pour la connaissance.

Partant des révélations de diverses sources qui ont mené à la création de l'escouade Marteau et finalement à la mise sur pied de la Commission Charbonneau, Jean-François Gauthier a entrepris de faire sa part pour mener la lutte à la corruption. Son mémoire ambitionne de mesurer certains des effets de cette enquête sur le comportement des firmes de production d'asphalte participant aux enchères d'approvisionnement public. Sa démarche est rigoureuse, clairement exposée. La démonstration est convaincante, menée avec une méthode impeccable, témoignant d'une parfaite maîtrise des règles de l'art de sa discipline.

Le mémoire utilise les données publiques relatives aux appels d'offres lancés par les villes de Montréal et de Québec. La seconde,

celle de Québec où il n'y a pas eu d'allégations de collusion, sert de point de comparaison et de contrôle pour mieux faire ressortir les caractéristiques de la dynamique montréalaise. Prenant appui sur une revue de littérature lui permettant de bien asseoir ses concepts et de bien camper sa démarche dans le corpus établi des connaissances portant sur les cartels et leurs dynamiques de fonctionnement, l'auteur découpe bien les enjeux de la démonstration qu'il entend mener.

Procédant à l'aide d'une approche dite différence-en différence, son effort analytique produit un premier résultat : les observations menées sur la comparaison des périodes avant et après ouverture de l'enquête permettent de constater une diminution de 14% du montant des soumissions produites et déposées. C'est une première mesure de ce qu'aura coûté aux contribuables la cupidité délinquante. Les résultats montrent également que le nombre de participants aux enchères a augmenté et que, plus encore, ce sont de plus petites firmes qui ont remporté l'appel d'offres, ce qui signifie que les firmes qui jusque-là dominaient le marché ont vu leur position s'éroder.

Fort de ces résultats et déterminé à tirer le meilleur parti de ce que les méthodes d'analyse qu'il maîtrise rendent possible, Jean-

François Gauthier ne s'arrête pas en si bon chemin. Son travail lui permet de préciser la dynamique de fonctionnement du cartel et de ventiler les effets de la manipulation des soumissions en distinguant l'effet de coopération (la collusion) et l'effet de barrière à l'entrée (l'intimidation, la pression au désistement). Menée avec une logique implacable et une excellente maîtrise de ses outils analytiques, le mémoire établit : « que la diminution de prix serait expliquée à 16% par le fait que de nouvelles firmes entrent et 84% de la diminution serait due à l'arrêt des pratiques collusives ».

Ce mémoire constitue à l'évidence une retombée positive de la lutte à la corruption. Quelle que soit l'évaluation qu'on puisse faire du travail de la Commission Charbonneau, force est de constater à la lecture de ce mémoire qu'elle aura au moins servi à stimuler le développement des connaissances. Jean-François Gauthier aura ainsi fait sa part pour l'amélioration du bien commun en fournissant une démonstration convaincante de l'apport de la connaissance à une meilleure organisation de la vie de la cité. On ne pouvait souhaiter trouver dans ce mémoire meilleure incarnation de l'esprit et des objectifs des prix. C'est la raison pour laquelle le jury lui décerne le Prix de l'IRÉC 2017.

UNE MENTION D'HONNEUR

Le jury tenait à souligner la qualité du mémoire de Jérémie Dorval intitulé *La taxe sur l'essence et internalisation des coûts des véhicules légers au Québec*. Son travail a été réalisé à l'Université Laval sous la direction des professeurs Philippe Barla et Paul Lanoie.

À l'heure où s'impose de plus en plus durement la nécessité de mener la lutte aux changements climatiques et où les préoccupations de transport et de mobilité sont devenues incontournables, ce mémoire est d'une pertinence que les récents soubresauts du prix de l'essence au détail rendent encore plus d'actualité. Jérémie Dorval s'attaque à un problème classique, celui des externalités négatives. L'usage de l'automobile engendre des impacts dont les coûts dépassent largement les coûts privés. Comment faire pour que les automobilistes paient leur juste part? En trouvant les bons mécanismes pour internaliser les coûts externes.

Prenant appui sur une littérature qu'il maîtrise bien, s'inspirant du travail d'un chercheur qui a examiné la situation pour l'ensemble du Canada, Jérémie Dorval s'est penché sur le cas spécifique du Québec en examinant et mesurant l'impact que pourrait avoir le

recours à une taxe sur l'essence reflétant bien l'internalisation des coûts, en particulier ceux de la congestion, des accidents, de la pollution locale et du réchauffement global. Sa démarche est rigoureuse, témoignant d'une excellente maîtrise méthodologique.

En établissant une distinction géographique entre la RMR de Montréal, celle de Québec et le reste du Québec, ses calculs montrent qu'une taxation différenciée pourrait se justifier, en raison, notamment de niveaux de congestion différents. Dans chacun des cas, son analyse permet d'établir la hauteur des gains de bien-être et les niveaux de réduction de la congestion. Rigoureuse, sa démarche est néanmoins pragmatique, et il apparaît fondé de définir plutôt une taxe uniforme pour éviter que les disparités n'encouragent les automobilistes à se déplacer pour s'approvisionner. Son calcul détermine à 0,72\$/L le niveau de cette taxe, un niveau qui serait 2,5 fois celui de la taxe d'accise actuelle et générerait un gain de bien-être de 568,2 M\$ pour le Québec.

C'est une mesure qui définit bien la hauteur des efforts qu'il faudrait réaliser pour prendre au sérieux l'effort de mitigation des coûts de l'usage de l'automobile. De vigoureux débats sociaux se pointent à l'horizon.

Le jury a apprécié ce travail aussi bien pour son intérêt de connaissance que pour sa pertinence sociale. Il y a des débats qu'il faudra bien finir par mener avec lucidité. Jérémie Dorval fait sa juste part pour que cela arrive.

LE PRIX 2017 DE LA MEILLEURE THESE

Le Prix de l'IRÉC 2017 pour la meilleure thèse est attribué à Mme Chantale Doucet pour son travail intitulé : *Modèle agricole territorial en émergence au Québec : le cas de la région de l'Outaouais*. La thèse a été réalisée sous la direction du professeur Louis Favreau à l'Université du Québec en Outaouais.

Voilà de la bien belle ouvrage ! C'est le premier commentaire qui vient au lecteur qui termine ce long et fascinant parcours de plus de quatre cents pages. C'est la facture très classique et parfaitement maîtrisée qui a d'abord séduit le jury. Chantale Doucet livre un solide travail d'analyse, bien et profondément ancré dans une approche empirique des réalités contrastées de l'Outaouais et de trois de ses MRC : la MRC Des Collines de l'Outaouais, celle de Papineau et la MRC de Pontiac.

C'est une thèse qui participe du renouveau de l'intérêt dans certains quartiers des sciences sociales pour l'agriculture et le monde rural. Chantale Doucet prend acte d'un constat dur mais réaliste : l'agriculture a subi un modèle de développement sectoriel qui l'a éloigné de plus en plus du milieu rural pour l'absorber dans d'étroites logiques de marché. L'auteur porte un regard fasciné sur le bouillonnement qu'elle observe chez les agriculteurs et dans les milieux ruraux de l'Outaouais, chez des acteurs qui tentent de résister, contenir et infléchir ces logiques pour mieux renouer avec leur milieu de vie.

Observatrice attentive, elle cherche à comprendre le sens des initiatives qui émergent avec le dessein plus ou moins explicite de sortir des sentiers battus, de faire de l'agriculture autrement en revoyant non seulement les façons de produire mais bien aussi en tentant de redéfinir tout un ensemble de liens entre ceux qui la pratiquent et le milieu qu'ils habitent, les gens qu'ils nourrissent et l'activité économique qu'ils engendrent et soutiennent.

Elle pose l'hypothèse que ces initiatives qu'elle entend bien analyser forment système, qu'elles laissent poindre les composantes d'un modèle territorial qui cherche à se démarquer de l'agriculture

dominante, celle qui est qualifiée de productiviste, de néo-mercantile dans les courants théoriques dont elle s'inspire.

Répondant aux meilleures exigences du genre, Chantale Doucet convie d'abord le lecteur à une très solide revue de la littérature pour dégager les fondements théoriques de la démonstration qu'elle entend conduire. Elle cerne bien les enjeux du paradigme du développement territorial, un modèle de développement qui se définit par « des composantes et des configurations qui impliquent des modes de régulations (sic) particuliers dans les systèmes de production et de services collectifs et qui partagent une certaine vision du développement » (p.28). Dans cette perspective le territoire n'est plus considéré dans sa seule dimension physique mais bien comme une construction sociale marquée par l'histoire, la démographie, les systèmes productifs, etc. Les dynamiques sociales qui s'y observent mettent en présence une pluralité d'acteurs tout à la fois liés et opposés par des intérêts communs aussi bien que divergents.

Considérée sous cet angle, l'agriculture, telle que veut l'analyser Chantale Doucet n'est plus tant un secteur économique parmi d'autres qu'une réalité encastrée dans un réseau institutionnel et des réalités sociales qui marquent son développement et lui donnent un

sens que ne captent pas les analyses conventionnelles. Elle le constate elle-même, cette façon d'analyser n'est pas très courante dans la littérature scientifique québécoise. Et en cela sa thèse constitue certainement une contribution importante.

Sa démarche analytique est très bien menée. Elle répond bien aux règles du genre. C'est une enquête empirique qui ne néglige rien de la connaissance du terrain qu'elle observe : les statistiques, la structure du peuplement, les cadres institutionnels et politiques, les témoignages des acteurs, etc. Les quinze projets qu'elle décrit et analyse dans un exposé captivant, donnent un portrait vivant du foisonnement des initiatives et de ce qu'elles mobilisent dans leur milieu. L'auteur ne pèche par aucun idéalisme, elle saisit bien les limites de ces projets qui naissent bien souvent dans les interstices de la production marchande, qui se distinguent sinon par une marginalité, du moins par des différences, des écarts par rapport aux secteurs auxquels ils appartiennent qui font à la fois leur force et leur faiblesse.

Chantale Doucet établit de façon convaincante que, des réalités qu'elle a observées, l'analyse peut définir cinq composantes qui caractérisent le modèle agricole territorial en émergence. Ces composantes (mode de gouvernance, nouveaux liens

consommateurs/producteurs, multifonctionnalité, nouvelles générations d'entreprises soutenues et stimulées par des projets collectifs, et mécanismes de concertation mieux affirmés) forment un ensemble prometteur pour le développement du fort potentiel agricole de l'Outaouais qui s'y cherche une voie de renouvellement.

La thèse et sa méthode laissent Chantale Doucet à penser que le modèle est présent ailleurs au Québec, d'une façon spécifique à chaque territoire et que malgré son caractère monographique, son travail peut laisser conclure qu'un modèle québécois de développement territorial est bel et bien en voie d'émergence. Ce modèle reste néanmoins encore très fragile et l'auteure, faisant écho aux préoccupations des acteurs qu'elle a observés, ne manque pas de faire des recommandations pour le soutenir et lui donner l'élan qu'il lui faudrait pour se déployer à la hauteur de son potentiel.

Si les initiatives qu'elle analyse et les cadres conceptuels qu'elle utilise permettent de constater la cohérence de ce qui cherche à naître dans les campagnes de l'Outaouais et d'ailleurs, force est cependant de constater que beaucoup de travail d'analyse reste à faire et que beaucoup d'énergies de la part des acteurs qui s'y engagent reste à y consacrer pour permettre de conclure à la viabilité de ce modèle de développement territorial. Des forces telluriques se

déploient à l'échelle du monde pour tenter de rendre invincible la logique productiviste et y soumettre l'ensemble des rapports sociaux.

Les innovateurs de l'Outaouais et d'ailleurs dans le Québec rural ne sont pas seulement des résistants, ce sont peut-être des pionniers. Cette thèse a le mérite de démontrer qu'il faut les prendre au sérieux. C'est certainement aussi pour cela que Chantale Doucet mérite le Prix de l'IRÉC

UNE MENTION D'HONNEUR

Le jury a tenu à souligner le travail de M. Ahmed Dridi pour sa thèse intitulée « *Analyse du processus d'émergence et de développement des indicateurs du bâtiment durable : le cas du Québec* ».

L'évaluation et la délibération autour de ce travail nous ont posé un défi particulier puisque c'est Mme Andrée De Serres, membre du jury, qui a dirigé cette thèse. Elle n'a pas participé au scrutin.

Cela dit, le jury a apprécié le questionnement à l'origine de cette thèse. Les normes, on le sait, sont des constructions sociales qui répondent à diverses logiques de développement. À l'heure où les

notions de bâtiment durable, de certification LEED, d'immeuble santé ou BOMA s'imposent non seulement dans les milieux spécialisés mais dans les échanges du sens commun, à l'heure donc où cette référence fonctionne comme une certaine évidence, il était justifié de tenter de comprendre ce que ces vocables recouvrent, aussi bien ce qu'ils cachent que ce qu'ils révèlent. Que nous dit donc cette mesure de la performance des bâtiments ?

C'est tout l'intérêt du travail d'Ahmed Dridi que d'avoir questionné ce qui est en jeu dans la multiplication des indicateurs, d'avoir mobilisé plusieurs modèles théoriques pour en rendre compte et réalisé plus d'une quarantaine d'entrevues pour pousser plus avant l'exploration de leur pertinence et de leur portée pour le monde des praticiens.

L'ambition de la thèse reste néanmoins descriptive et c'est à un immense travail d'inventaire et de dépouillement que s'est livré l'auteur pour bien comprendre et situer le cas québécois dans les mouvances internationales. A sa recherche lui a permis de répertorier à l'échelle internationale 649 outils de mesure et 506 certifications. Au Québec comme au Canada ce sont les certifications LEED et BOMA qui se sont imposées. Malgré la grande visibilité dont elles bénéficient, ces certifications restent

encore largement une affaire d'initiés. Elles ne regroupent qu'à peine 1% de l'ensemble du parc existant. C'est une proportion sans doute appelée à croître dans la mesure où l'intérêt pour la performance globale des bâtiments finira bien par sortir des cercles d'initiés et d'utilisateurs précoces.

Il est entendu – et son travail nous le fait bien réaliser – que les critères et méthodes vont continuer de s'enrichir et de s'affiner au fur et à mesure que s'imposeront comme des nécessités incontournables les préoccupations d'efficacité énergétique, de normes de santé plus soucieuses de la qualité de l'air des habitats, de prise en compte de la rentabilité étalée sur le cycle de vie d'un bâtiment, etc. La multitude d'indicateurs qu'Ahmed Dridi a identifiés est certainement appelée à former des combinaisons encore inédites.

Après nous avoir rappelé que « les bâtiments consomment 40% de l'énergie mondiale », la thèse d'Ahmed Dridi n'a pas de mal à nous convaincre que devant le changement de base énergétique que nous imposera la lutte aux changements climatiques, il faudra que des normes s'imposent. Et qu'elles s'imposent sévèrement. Il faudra pour cela une connaissance fine des indicateurs et instruments à mobiliser. Nul doute que cette thèse peut ambitionner d'y contribuer.